

ENTREPRISES ET
INSTITUTIONNELS



CONDITIONS ET TARIFS

EN VIGUEUR
AU 1^{ER} JANVIER 2020

Banque Rhône-Alpes



ÉDITO

Vous trouverez dans cette brochure les principaux tarifs des produits et services proposés par notre établissement.

Ces tarifs ne sont pas exhaustifs et peuvent être modifiés à tout moment.

Ils sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2020.

Ces tarifs sont disponibles en agence. Vous pouvez également les consulter sur notre site internet : www.banque-rhone-alpes.fr.

Les tarifs libellés « Euros H.T. » (**En Euro** H.T.) sont soumis à la TVA.

Les tarifs libellés « Euros » (**En Euro**) ne sont pas soumis à la TVA.

L'information « valeur jour » correspond au jour de comptabilisation, sauf opération spécifique.

Un guide des conditions d'exécution des opérations de paiement vous précisant les horaires limites de transmission de vos ordres est à votre disposition en agence et sur le site Internet : www.banque-rhone-alpes.fr.

Pour toute précision, contactez votre Conseiller.

SOMMAIRE

	page
LA GESTION DE COMPTE	5
FONCTIONNEMENT DU COMPTE	
LES OPÉRATIONS DE CRÉDIT	6
MISE EN PLACE DES PRÊTS ET CRÉDITS	
GESTION DES CRÉANCES PROFESSIONNELLES (DAILLY)	
LES MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	7
LES ESPÈCES	
LES CHÈQUES	
LES VIREMENTS	
LES PRÉLÈVEMENTS SEPA	
ENCAISSEMENTS PAR CARTE DE PAIEMENT	
RÈGLEMENTS PAR CARTE DE PAIEMENT	
PORTEFEUILLE COMMERCIAL - ENCAISSEMENT LCR - BOR	
DOMICILIATION D'EFFETS	
RENSEIGNEMENT COMMERCIAL SUR LA FRANCE	
LES SERVICES DE BANQUE ÉLECTRONIQUES	12
LA BANQUE PAR INTERNET	
ESP@CE FLUX	
V-P@SS	
NORTRANS	
SWIFTNET	
LES SERVICES DE CASH MANAGEMENT	14
CENTRALISATION DE TRÉSORERIE	
SERVICES DE CASH MANAGEMENT INTERNATIONAL	

	page
LE COMMERCE EXTÉRIEUR	15
IMPORTATION	
EXPORTATION	
GARANTIES INTERNATIONALES ÉMISES	
GARANTIES INTERNATIONALES REÇUES	
OPÉRATIONS DE CHANGE	
OPÉRATIONS DE MARCHÉS	
ACCOMPAGNEMENT A L'INTERNATIONAL	
LES PLACEMENTS FINANCIERS	19
SICAV, FCP ET OPCV DISTRIBUÉS PAR LA BANQUE	
OPÉRATIONS SUR TITRES	
LES AUTRES SERVICES	22
CAUTIONS ET AVALS	
DÉPÔT PERMANENT	
FRAIS DE RECHERCHE	
FRAIS DE DOSSIER	
L'ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE	23
ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE	
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	23
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	
LES NUMÉROS UTILES	24
ASSISTANCE CLIENTÈLE	
SITES INTERNET	

LA GESTION DU COMPTE

FONCTIONNEMENT DU COMPTE		En Euro
• Commission de mouvement		de 0,055 % à 0,20 % sur le total des mouvements au débit avec un minimum de 7,30/mois
• Commission de découvert (Arrêté trimestriel)		0,18 % minimum sur le plus fort découvert de chaque trimestre plafonnée aux intérêts débiteurs de la période
• Frais de tenue de compte (incluant la récupération des frais engagés) ⁽¹⁾		2 000,00/ trimestre
• Compte inactif (après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier) ⁽²⁾		30,00/an par compte
• Commission d'intervention Forfait calculé en fonction du nombre de jours de dépassement dans le mois :		
- de 1 à 5 jours		113,00/mois
- de 6 à 10 jours		224,00/mois
- supérieur à 10 jours		330,00/mois
• Majoration du taux d'intérêt en cas de dépassement de l'autorisation de découvert		3 %
• Relevé de compte :		
- mensuel		GRATUIT
- supplémentaire		2,20 + frais postaux ⁽³⁾

LES OPÉRATIONS DE CRÉDIT

MISE EN PLACE DES PRÊTS ET CRÉDITS		En Euro
• Les taux de prêts et crédits sont fonction de leur objet, de la durée et de la situation financière de l'emprunteur		Consultez votre Conseiller
• Établissement d'un acte de prêt/crédit		1 % flat du montant du prêt 400,00
- minimum		
• Frais d'étude ou de renouvellement d'un dossier de crédit		de 200,00 à 1 000,00
		En Euro H.T.
• Frais d'étude d'un crédit bail		135,00
GESTION DES CRÉANCES PROFESSIONNELLES (DAILLY)		En Euro
• Établissement de la convention		120,00
• Notification et/ou envoi à l'acceptation d'une cession de créance		25,00 par créance + récupération des frais postaux ⁽³⁾
• Remise des bordereaux de cession de créance		1 % du montant des créances cédées
- minimum par créance		32,00
• Prorogation de créance		24,00
• Créance non réglée 5 jours ouvrés après la date prévue sur le bordereau		24,00
• Créance impayée		29,00

LES MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

En Euro

LES ESPÈCES valeur J

• Carte DépoLib de versement d'espèces sur automate		
- cotisation carte DépoLib		GRATUIT
- versement d'espèces sur automate		
- remplacement de la carte (hors fraude ou problème technique)	12,50	
- demande de code confidentiel	12,50	
• Versement d'espèces occasionnel en agence		GRATUIT
• Versement express d'espèces à reconnaissance différée (VERDI) en agence :		
- frais de mise en place	55,00	
- facturation par pochette	6,00	
• Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (quelque soit la banque du Groupe Crédit du Nord)		GRATUIT

LES CHÈQUES

Remise de chèque(s)	En Euro	Valeurs
• Remise de chèque payable en France métropolitaine et dans les DOM (en euros)	GRATUIT	J + 1 ouvré
• Retour chèque impayé pour motif autre que l'absence de provision	20,50 par chèque	J - 1 ouvré J = date comptable au crédit en compte
Paielements par chèque	En Euro	Valeurs
• Paiement d'un chèque	GRATUIT	J - 1 ouvré J = date de présentation
• Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :		
- chèque > à 50 EUR	50,00	
- chèque ≤ à 50 EUR	30,00	
• Paiement d'un chèque émis en violation d'une interdiction	60,00	
• Frais d'émission d'un chèque de banque	15,00	J - 1 calendaire J = date d'établissement d'un chèque
• Frais d'opposition chéquier(s) ou chèque(s) par l'émetteur	16,00	
• Fourniture de lettres chèques		Consultez votre Conseiller
• Norsécurité : Sécurisation des chèques émis		

LES VIREMENTS

Réception d'un virement SEPA ⁽⁴⁾	En Euro
• Avec RIB ou IBAN	GRATUIT
• Instantané ⁽⁵⁾	GRATUIT

Emission d'un virement SEPA

En Euro

	Support papier	Télé-transmission (Nortrans, transfert de fichiers et Swiftnet)	Internet (saisie en ligne)
• Facturation par remise	23,00	3,20	GRATUIT
• Frais par virement SEPA occasionnel			
- ordinaire ⁽⁶⁾	8,00	0,21	0,21
- confidentiel ordinaire ⁽⁷⁾	-	0,26	-
- urgent ⁽⁸⁾	14,00	0,45	-
- confidentiel urgent ⁽⁷⁾	-	0,50	-
- instantané ⁽⁵⁾	-	-	Consultez votre Conseiller
- interne pour un même titulaire		GRATUIT	
- réglementé		12,00	
• Frais par virement SEPA permanent		1,60	
• Frais par virement de trésorerie	27,00	3,30	3,30
• Avis de correction de domiciliation (CAI) sur virement SEPA émis		1,50	
• Factures acceptées à échéance (FAE)		Consultez votre Conseiller	

LES PRÉLEVEMENTS SEPA

Encaissements par prélèvements SEPA ou SEPA interentreprises, valeur J

En Euro

	Support papier	Télé-transmission (Nortrans, transfert de fichiers et Swiftnet)	Internet (saisie en ligne)
• Facturation par remise	30,00	3,20	GRATUIT
• Commission par prélèvement SEPA ou SEPA interentreprise		0,42	
• Avis de correction de domiciliation bancaire (CAI) sur prélèvement SEPA ou SEPA interentreprise émis		1,50	
• Commission par impayé		17,00	
• Service de représentation automatique des impayés		Consultez votre Conseiller	
• Demande de copie de mandat par la Banque du débiteur		33,00	
• Demande d'ICS ⁽⁹⁾		33,00	

Paiement d'un prélèvement SEPA ou SEPA interentreprise

En Euro

• Frais par paiement d'un prélèvement		GRATUIT	
• Opposition au paiement (facturée au payeur)		16,00	
• Révocation de mandat		13,50	
• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision		Égal au montant de l'ordre (maximum 20,00)	

LES MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT (SUITE)

ENCAISSEMENTS PAR CARTE DE PAIEMENT		En Euro
Le contrat commerçant		
- frais d'adhésion au schéma CB		56,00
- frais de gestion		4,40/mois
- commission par transaction fixée en fonction des critères suivants :		Consultez votre Conseiller
• montant de la transaction		
• schéma (CB, Visa, MasterCard)		
• zone géographique (France, UE, hors UE)		
• catégories de cartes (débit, crédit, commercial)		
Planet		
• Pour permettre à vos clients porteurs de cartes de paiement hors zone euro de régler dans la devise de leur pays d'origine		
Solutions d'encaissement en ligne		En Euro H.T.
Clic&Pay Lite		
• Solution sécurisée d'encaissement par carte de paiement sans site marchand		
- frais de raccordement		71,70
- abonnement		11,60/mois
Clic&Pay		
• Solution complète et sécurisée d'encaissement par carte de paiement sur votre site marchand		
- frais de raccordement		239,00
- abonnement		29,00/mois
Clic&Pay Corporate		
• Développement d'une activité e-commerce sur l'Europe et/ou à l'international		
- frais de raccordement		450,00
- abonnement		49,00/mois
Parmi les options disponibles		
- paiement par prélèvement SEPA		Consultez votre Conseiller
- rapprochement bancaire et impayés		Consultez votre Conseiller
• Webaffaires		Consultez votre Conseiller
Webfactures		
• Solution d'encaissement par carte de paiement sur un site internet dédié		
- frais de raccordement		84,00
- abonnement		12,00/mois
Solution d'encaissement sur Mobile		En Euro H.T.
MonéSmart		
• Pour encaisser les paiements par carte de paiement en mobilité via une application dédiée et un terminal connecté à votre smartphone		
		Consultez votre Conseiller
Location de matériel monétique (TPE)		En Euro H.T.
Notre offre Monétia inclut la location du Terminal de Paiement Electronique (TPE), la maintenance ainsi que l'assistance téléphonique		
• TPE fixe ADSL ⁽¹⁰⁾		29,00/mois
• TPE portable Bluetooth ADSL ⁽¹⁰⁾		36,00/mois
• TPE mobile GPRS national		55,00/mois
• Option Monetia Plus		10,00/mois
• Service de maintenance sur site		

RÈGLEMENTS PAR CARTE DE PAIEMENT		En Euro
• Les cotisations Cartes Affaires/Corporate		à partir de
- CB/Visa Affaires ⁽¹¹⁾ ou CB/Mastercard Corporate Essentielle		60,00/an
- CB/Mastercard Corporate Premium		135,00/an
Les prix ci-dessus sont applicables pour un différé fin de mois + 21 jours, sans retrait d'espèces		
Pour une période de différé plus longue		Consultez votre Conseiller
- relevé des dépenses par télétransmission avec Nortrans		23,00/mois
• Les cotisations Cartes Business		
- CB/Mastercard Businesscard Solution		48,00/an ⁽¹²⁾
- CB/Visa Business ⁽¹¹⁾ ou CB/Mastercard BusinessCard Essentielle :		
• à débit immédiat		49,00/an
• à débit différé		57,00/an
- CB/Mastercard BusinessCard Premium :		
• à débit immédiat		135,00/an
• à débit différé		147,00/an
- CB/Mastercard BusinessCard Executive		250,00/an
- autres frais		
• remplacement d'une carte (hors fraude ou problème technique)		12,50
• demande de code confidentiel		12,50
• frais d'opposition (blocage) de la carte par la Banque pour utilisation abusive		18,00
Commissions de retrait		
• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque Zone Euro ⁽¹³⁾		GRATUIT
• Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque hors Zone Euro ⁽¹³⁾ :		
- commission fixe		4,10
- commission proportionnelle au montant de la transaction		3,10 %
Commissions de paiement		
• Paiement par carte Zone Euro ⁽¹³⁾		GRATUIT
• Paiement par carte hors Zone Euro ⁽¹³⁾ :		
- commission fixe		1,20
- commission proportionnelle au montant de la transaction		3,10 %

LES MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT (SUITE)

PORTEFEUILLE COMMERCIAL - ENCAISSEMENT LCR - BOR ⁽¹⁴⁾ (AU CRÉDIT)			
Lettre de change Relevé/Billet à Ordre, valeur J +4 jours calendaires		En Euro	
	Support papier	Nortrans et Swiftnet	Internet (saisie en ligne et transfert de fichiers)
• Facturation par remise	23,00	3,20	-
• Commission par effet	6,10	0,59	0,90
Gestion de portefeuille		En Euro	
• Impayés	20,50 + frais de protêt		
• Réclamation, Prorogation, avis de sort ou changement de domiciliation (par LCR/BOR)	20,50 + frais réels		
• Présentation à l'acceptation	20,50 + frais réels		
DOMICILIATION D'EFFETS			
		En Euro	
• Domiciliation non avisée	30,50		
• Rejet pour tout motif	34,00		
RENSEIGNEMENT COMMERCIAL SUR LA FRANCE			
		En Euro H.T.	
• Altares	Consultez votre Conseiller		
• Ellispère			

LES SERVICES DE BANQUE ÉLECTRONIQUES

LA BANQUE PAR INTERNET		En Euro	H.T.
Abonnement au Service Internet Entreprise			
• Module « Gestion de Compte » (tarif mono-compte) incluant le dispositif de sécurité V-P@ss :	- consultation des comptes et des encours cartes	30,00/mois	
	- détail des écritures et téléchargement		
	- suivi des encaissements par carte de paiement		
	- tous types de virements		
	- prélèvements SEPA : saisie, suivi et gestion des mandats et des ordres		
	- relevé de compte en ligne		
	- gestion des délégués et de leurs habilitations		
	- flash Marché		
	- activité internationale (virement non SEPA, attestation sur virement non SEPA, Crédocs)		
	- application mobile : consultation des comptes, saisie et validation de virement		
Par compte supplémentaire		10,00/mois	
Tarifs des options « Gestion Globale », « Transfert de Fichiers » et « Réception de Fichiers » dégressifs en fonction du nombre d'options souscrites			
• Option « Gestion globale »	- titres et placements	- 1 seule option : 21,00/mois - la 2 ^{ème} option : 15,00/mois - la 3 ^{ème} option : 11,00/mois	
	- portefeuille commercial		
	- relevés de LCR/BOR à payer		
	- cautions et garanties		
• Option « Transfert de Fichiers »			
• Option « Réception de Fichiers »			
• Option « Alertes » :	- impayés LCR, prélèvements SEPA et chèques avec l'image numérisée recto/verso du chèque impayé	5,50/mois	
	- virements SEPA/non SEPA, prélèvements SEPA/SEPA interentreprises reçus		
	- virements non SEPA émis		
Par e-mail adressé		0,50	
ESP@CE FLUX		En Euro	H.T.
Service de constitution de fichiers et de communication bancaire			
• Option « Esp@ce Flux » seule		30,00/mois	
• Package « Transfert de fichiers »	Intégrant l'abonnement Internet module « Gestion de compte », l'option « Transfert de fichiers » et l'option « Esp@ce Flux »	70,00/mois	
• Package « Télétransmission »	Intégrant l'abonnement Internet module « Gestion de compte », l'abonnement Nortrans et l'option « Esp@ce Flux »	115,00/mois	
• Paramétrage pour les banques en dehors du groupe Crédit du Nord		950,00	

LES SERVICES DE BANQUE ÉLECTRONIQUES (SUITE)

V-P@SS		
Dispositif de sécurité pour la validation d'opérations sensibles sur nos services Internet et Étoile Validation		En Euro H.T.
• Pour l'abonné principal	Inclus dans le module de « Gestion de Compte »	
• Pour le délégué	2,50/mois	
NORTRANS		
Télétransmission sous EBICS T (Transport) ou EBICS TS (Transport ou Signature)		En Euro H.T.
• Sens ALLER Client → Banque		
- abonnement pour tout type de remises (virements SEPA, prélèvements SEPA, LCR/BOR...)	21,00/mois	
- facturation par compte ou sous-compte	6,00/mois	
• Sens ALLER Client → Banque + RETOUR Banque → Client (relevé de compte)		
- jusqu'à 3 comptes de fonctionnement et 100 opérations par compte et par mois	75,00/mois	
- au-delà	Consultez votre Conseiller	
• Autres relevés d'opérations :		
- LCR/BOR, virements SEPA reçus, prélèvements SEPA, impayés...	23,00/mois par option	
- facturation par compte ou sous-compte	6,00/mois	
- facturation par opération	0,06	
• Relevé de compte au format PDF	23,00/mois	
• Validation des remises télétransmises :		
- par certificat électronique de signature EBICS TS multi-bancaire stocké sur clé USB « Swift 3SKey »	90,00/certificat	
- par notre service Étoile Validation	GRATUIT	
- par fax à titre exceptionnel	5,00/remise	
• Service de sécurisation des virements ⁽¹⁵⁾		
- pour le premier compte	35,00/mois	
- à partir du 2 ^{ème} compte	10,00/compte/mois	
• SEPAmail DIAMOND		
Service de demande de vérification des coordonnées bancaires :	23,00/mois	
- facturation par compte ou sous-compte	6,00/mois	
- facturation par réponse	0,48	
- demande d'ICQX et de QXBAN	35,00	
SWIFTNET		
Télétransmission via le réseau SWIFT		En Euro H.T.
• Service FileAct	Consultez votre Conseiller	
• Service FIN		

LES SERVICES DE CASH MANAGEMENT

CENTRALISATION DE TRÉSORERIE		En Euro H.T.
Norstar Trésorerie	Service de centralisation automatique de trésorerie entre des comptes ouverts dans une ou plusieurs banques du Groupe Crédit du Nord ou domiciliés dans d'autres banques en France ou à l'étranger	Consultez votre Conseiller
SERVICE DE CASH MANAGEMENT INTERNATIONAL		
Nortrans International Consultation		
• Mise à disposition des relevés de vos comptes ouverts dans une banque étrangère		
Corinte International Consultation		
• Transmission des relevés de vos comptes ouverts dans une ou plusieurs banques du Groupe Crédit du Nord à votre banque à l'étranger		
Corinte International Pilotage		
• Exécution d'ordres de virements au débit de vos comptes ouverts dans le Groupe Crédit du Nord transmis par message Swift MT101 par une autre de vos banques		Consultez votre Conseiller
Corinte Bénélux		
• Télétransmission pour les entreprises Belges, de leurs opérations à exécuter sur leurs comptes ouverts dans une ou plusieurs banques du Groupe Crédit du Nord		

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

IMPORTATION ⁽¹⁶⁾			
Emission de virements non SEPA		En Euro	
	Support papier	Télétransmission ou Internet (saisie en ligne et/ou transfert de fichiers)	
• Facturation par remise	23,00	3,20	
• Frais par virement non SEPA	(tarif par tranche)		
- jusqu'à 75 000 EUR	1‰ avec un minimum de 19,50	1‰ avec un minimum de 15,50	
- au-delà ou pour un nombre de virements mensuel important	Consultez votre Conseiller		
- option « Net de frais pour le bénéficiaire » ⁽¹⁷⁾			
• sur les virements non SEPA ≤100 000 €	30,00		
• sur les virements non SEPA >100 000 €	0,10 %		
• Frais par virement non SEPA de trésorerie ⁽¹⁸⁾	30,00	20,00	
• Frais pour prestation complémentaire (virement non SEPA urgent, incident sur virement non SEPA, correction sur coordonnées bancaires, confirmation par fax...)	21,00		
• Service de sécurisation des virements ⁽¹⁵⁾			
- pour le premier compte	35,00/mois		
- à partir du 2 ^{ème} compte	10,00/compte/mois		
Chèques et effets simples valeur J-1 calendaire*		En Euro	
• Commission de transfert :	(tarif par tranche)		
- jusqu'à 75 000 EUR	1‰ avec un minimum de 19,50		
- au-delà	Consultez votre Conseiller		
• Commission d'encaissement	1,5‰ avec un minimum de 55,00 et un maximum de 240,00		
• Commission de présentation à l'acceptation (effets)	45,00		
Remises documentaires valeur J-1 calendaire*		En Euro	
• Commission de transfert :	(tarif par tranche)		
- jusqu'à 75 000 EUR	1‰ avec un minimum de 19,50		
- au-delà	Consultez votre Conseiller		
• Commission d'encaissement ou d'acceptation	2‰ avec un minimum de 70,00 et un maximum de 410,00		
	En Euro H.T.		
• Commission d'émission d'un bon à livrer	25,00		

Crédit documentaire Import Irrévocable		En Euro	
	Support papier	Internet	
• Frais d'établissement de la convention	125,00	62,50	
• Forfait transmission papier	50,00	-	
• Commission d'ouverture et modification de montant ou de durée	1/4 % par trimestre indivisible avec un minimum de 107,00	1/4 % par trimestre indivisible avec un minimum de 95,00 €	
• Commission d'autre modification	forfait 107,00	forfait 95,00	
• Commission de levée de documents	1/8 % avec un minimum de 107,00 + débours		
• Commission d'acceptation ou paiement différé	1/12 % à 1/6 % par mois indivisible avec un minimum de 107,00		
EXPORTATION ⁽¹⁹⁾			
Réception de virements non SEPA, valeur J		En Euro	
• Frais par virement non SEPA reçu dans une devise de l'Espace Economique Européen	17,50		
• Frais par virement non SEPA reçu en Euro ou en devises hors EEE	17,50		
Chèques et effets simples			
	En Euro	Valeurs	
• Chèques Sauf Bonne Fin :			
- commission d'encaissement (par chèque)	1‰ avec un minimum de 21,00 et un maximum de 100,00	Date de valeur variable selon le pays	
• Chèques ou effets simples à l'encaissement :			
- commission d'encaissement	1‰ avec un minimum de 35,00 et un maximum de 100,00	J + 1 calendaire + 2 jours ouvrables ⁽²⁰⁾ en cas de cession des devises	
- commission de rapatriement	17,50		
- commission de présentation à l'acceptation ou prorogation (pour les effets)	34,00		
Remises documentaires			
- commission d'encaissement	2‰ avec un minimum de 60,00 et un maximum de 185,00	J + 1 calendaire + 2 jours ouvrables ⁽²⁰⁾ en cas de cession des devises	
- commission de rapatriement	17,50		
- commission de présentation à l'acceptation ou prorogation (pour les effets)	34,00		

(*) J = date d'exécution du paiement.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR (SUITE)

Crédit documentaire Export	
	En Euro H.T.
Crédit documentaire Export :	
- commission de notification d'ouverture	1 ‰ avec un minimum de 105,00
- commission de levée de documents ou de négociation	1,50 ‰ avec un minimum de 130,00
	En Euro
- commission de risque (confirmation, acceptation ou paiement différé)	variable en fonction du pays, de la banque
	En Euro H.T.
Autres commissions :	
- commission de transmission de lettre ou préavis d'ouverture	68,00
- commission de transfert de crédit documentaire	1,25 ‰ avec un minimum de 110,00
- commission de modification (autre que durée ou montant)	105,00
- commission pour documents irréguliers	100,00

GARANTIES INTERNATIONALES ÉMISES	
	En Euro
	Support papier
• Commission d'engagement	1 à 2,5 ‰ l'an avec un minimum de 47,00
• Frais d'établissement d'acte ou d'avenant	90,00
• Frais de délivrance urgente	240,00 à 450,00
• Frais d'étude	240,00 à 450,00
• Frais de dossier	102,00
• Commission de mise en jeu	110,00

GARANTIES INTERNATIONALES REÇUES	
	En Euro
• Commission de transmission (par intervention)	120,00
• Commission de mise en jeu et de paiement	130,00

OPÉRATIONS DE CHANGE	
• Commission de change s'ajoute aux conditions des opérations import et export en cas d'achat ou de cession de devises :	(tarif par tranche)
- jusqu'à 75 000 EUR	1/2 ‰ avec un minimum de 17,50
- au-delà	Consultez votre Conseiller
• Livraison ou prélèvement des devises 48 heures ouvrées après négociation	

OPÉRATIONS DE MARCHÉS	
	En Euro
• Établissement de conventions relatives aux opérations de marchés	130,00 par convention
• Gamme des produits de couverture de change packagés	Consultez votre Conseiller
- terme à préavis et terme unique	
	En Euro H.T.
• Commission de gestion sur contrat de change comptant ou à terme, avance et blocage en devise	16,50 par événement
• Flash Marché par e-mail ou fax	à partir de 8,00/ mois
ACCOMPAGNEMENT À L'INTERNATIONAL	
	En Euro H.T.
• Service d'accompagnement commercial à l'international	Consultez votre Conseiller
Ouverture de compte à l'étranger via nos banquiers partenaires :	
- au sein de l'Espace Économique Européen	de 200,00 à 550,00
- hors Espace Économique Européen	de 300,00 à 550,00
• Renseignement commercial sur l'étranger en partenariat avec Ellisphère et Altares	Consultez votre Conseiller
• Objectif Import Export	GRATUIT
Notre site Internet d'information à l'international	

LES PLACEMENTS FINANCIERS

SICAV, FCP ET OPCV DISTRIBUÉS PAR LA BANQUE En Euro

<ul style="list-style-type: none"> Le détail et les conditions de vos SICAV, FCP et OPCV sont indiqués dans le document d'information réglementaire visé par l'Autorité des Marchés Financiers, disponible dans nos agences ou sur le site « Notre offre de placements financiers ». 	Consultez votre Conseiller
	En Euro H.T.
<ul style="list-style-type: none"> Droits de garde 	GRATUIT

OPÉRATIONS SUR TITRES En Euro

Les transactions Valeurs mobilières cotées sur Euronext Paris, Bruxelles et Amsterdam		
	Internet	Agence
<ul style="list-style-type: none"> Commission proportionnelle⁽²¹⁾ au montant total de l'ordre : 		
- jusqu'à 7 500 EUR	0,55 %	1,35 %
- entre 7 501 à 15 000 EUR	0,55 %	1,15 %
- entre 15 001 à 100 000 EUR	0,45 %	1,00 %
- au-delà de 100 000 EUR	0,30 %	0,65 %
<ul style="list-style-type: none"> À laquelle s'ajoute une commission fixe pour les actions⁽²¹⁾ 	GRATUIT	9,00
avec un minimum ⁽²¹⁾ de :		
- pour les actions (fixe + proportionnelle)	8,50	15,00
- pour les droits et les bons	8,50	8,00
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :		
Ordre portant sur 100 actions au prix de 10 EUR, soit un total de 1 000 EUR	8,50 0,85 %	22,50 2,25 %
Ordre portant sur 100 actions au prix de 100 EUR, soit un total de 10 000 EUR	55,00 0,55 %	124,00 1,24 %
Attention, les coûts ci-dessus correspondent au service de réception et transmission d'ordres (RTO). Il convient d'y ajouter les éventuels coûts liés à l'instrument financier choisi et les frais liés aux services d'investissement et services auxiliaires (tels que le service de conservation et d'administration des instruments financiers), ainsi que les frais additionnels et les éventuelles commissions, le cas échéant, indiqués dans le présent document.		
<ul style="list-style-type: none"> Ordre non exécuté ou annulé 	GRATUIT	
<ul style="list-style-type: none"> Service de Règlement Différé (SRD)⁽²²⁾ : 		
- commission à l'achat ^{(21) (23)}	0,30 %	
- commission à la vente	GRATUIT	
- commission de prorogation ⁽²⁴⁾	0,60 % (minimum 15,00/ordre)	
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :		
Ordre d'achat au SRD pour un montant total de 1 000 EUR sans prorogation	3,00 0,30 %	
Ordre d'achat au SRD pour un montant total de 1 000 EUR avec 1 prorogation	18,00 1,80 %	

Ordre d'achat au SRD pour un montant total de 1 000 EUR avec 3 prorogations	48,00 4,80 %
Attention, les coûts ci-dessus correspondent au service de réception et transmission d'ordres (RTO). Il convient d'y ajouter les éventuels coûts liés à l'instrument financier choisi et les frais liés aux services d'investissement et services auxiliaires (tels que le service de conservation et d'administration des instruments financiers), ainsi que les frais additionnels et les éventuelles commissions, le cas échéant, indiqués dans le présent document.	
<ul style="list-style-type: none"> Obligations, fonds d'état indexés 	
- commission proportionnelle	0,85 % (minimum 15,00/ordre)
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :	
Ordre portant sur des obligations pour un montant total de 1 000 EUR	15,00 1,50 %
- ordre non exécuté ou annulé	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> Frais additionnels : frais inhérents aux taxes sur les transactions financières en vigueur⁽²⁵⁾ 	Consultez votre Conseiller
Les transactions Valeurs mobilières cotées à l'étranger hors Euronext Bruxelles et Amsterdam ⁽²⁶⁾ En Euro	
<ul style="list-style-type: none"> Actions, droits, bons, obligations 	
- Europe :	
• jusqu'à 7 500 EUR ⁽²¹⁾	2,00 % avec un minimum de 22,00
• au delà de 7 500 EUR ⁽²¹⁾	1,80 % avec un minimum de 22,00
- Reste du monde :	
• jusqu'à 7 500 EUR ⁽²¹⁾	2,30 % avec un minimum de 22,00
• au delà de 7 500 EUR ⁽²¹⁾	2,00 % avec un minimum de 22,00
+ frais fixes par dossier pour l'Asie	45,00
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :	
Europe :	
Ordre portant sur 100 actions au prix de 10 EUR, soit un total de 1 000 EUR	22,00 2,20 %
Ordre portant sur 100 actions au prix de 100 EUR, soit un total de 10 000 EUR	180,00 1,80 %
Reste du monde :	
Hors Asie :	
Ordre portant sur 100 actions au prix de 10 EUR, soit un total de 1 000 EUR	23,00 2,30 %
Asie :	
Ordre portant sur 100 actions au prix de 10 EUR, soit un total de 1 000 EUR	68,00 6,80 %
Attention, les coûts ci-dessus correspondent au service de réception et transmission d'ordres (RTO). Il convient d'y ajouter les éventuels coûts liés à l'instrument financier choisi et les frais liés aux services d'investissement et services auxiliaires (tels que le service de conservation et d'administration des instruments financiers), ainsi que les frais additionnels et les éventuelles commissions, le cas échéant, indiqués dans le présent document.	
<ul style="list-style-type: none"> Ordre non exécuté ou annulé 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> Frais additionnels : frais inhérents aux taxes sur les transactions financières⁽²⁵⁾ 	Consultez votre Conseiller

LES PLACEMENTS FINANCIERS (SUITE)

Droits de garde		En Euro	H.T.
Droits de garde sur compte non géré (calculés sur la valeur du portefeuille titres au 31/12 de l'année précédente).			
Commission dégressive appliquée par tranche :			
• jusqu'à 2 300 EUR		24,92	
• de 2 301 à 38 000 EUR		0,25 %	
• de 38 001 à 152 000 EUR		0,175 %	
• au-delà de 152 000 EUR		0,10 %	
+ commission fixe par ligne :			
• titres en dépôt en France, Belgique ou Pays-Bas		3,35	
• titres en dépôt dans les autres pays		8,78	
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :			
Un compte de titres valorisé à 10 000 EUR au 31/12, composé de 10 lignes de titres distinctes en dépôt en France, Belgique et Pays-Bas		77,67	0,78 %
Un compte de titres valorisé à 10 000 EUR au 31/12, composé de 10 lignes de titres distinctes en dépôt dans les autres pays que France, Belgique et Pays-Bas		131,97	1,32 %
Un compte de titres valorisé à 10 000 EUR au 31/12, composé de 10 lignes de titres distinctes dont 5 en dépôt en France, Belgique et Pays-Bas et 5 en dépôt dans les autres pays		104,82	1,05 %
Attention, les coûts ci-dessus correspondent uniquement au service de conservation et d'administration d'instruments financiers et ne comprennent pas les coûts liés aux instruments financiers ou services d'investissement, autres services auxiliaires, frais additionnels ou commissions éventuelles, tels qu'indiqués dans le présent document.			
• Pour les comptes gérés et les fonds dédiés		Consultez votre Conseiller	
Valeurs étrangères hors Euroclear			
• Encaissement dividendes et coupons ⁽²⁷⁾		5,00 %	
• Remboursement ⁽²⁷⁾		1,00 %	
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :			
Encaissement de dividendes pour un montant de 1 000 EUR/10 000 EUR		50,00/100,00	5,00 %/1,00 %
Remboursement de titres pour un montant de 1 000 EUR/10 000 EUR		10,00/100,00	1,00 %/1,00 %
Virements de titres		En Euro	H.T.
- au sein du Groupe Crédit du Nord		GRATUIT	
- hors Groupe Crédit du Nord :			
• commission proportionnelle au montant des capitaux		0,125 %	
• commission fixe par ligne :			
- titres en dépôt en France, Belgique ou Pays-Bas		12,00	
- titres en dépôt dans les autres pays		47,50	
- titres nominatifs		16,00	
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :			
Virements de titres sur un compte titres hors du Groupe Crédit du Nord de 10 000 EUR dont 1 ligne de titres en dépôt en France, 1 ligne de titres dans les autres pays et 1 ligne de titres au nominatif		88,00	0,88 %

LES AUTRES SERVICES

CAUTIONS ET AVALS		En Euro
• Frais d'établissement :		
- acte simple		55,00
- acte complexe		135,00
- acte à émission urgente		de 170,00 à 220,00
- acte par Internet (option Gestion Globale, service Cautions et Garanties)		25,00
• Commission proportionnelle		1 % à 2,50 %/an
- minimum par trimestre		30,00
• Confection d'un état des cautions délivrées		46,00
• Information annuelle des garants (par relevé)		54,00
DÉPÔT PERMANENT		En Euro
• Abonnement annuel		92,00/an
FRAIS DE RECHERCHE		En Euro
• Demande de renseignement par audit ou par commissaire aux comptes		185,00
• Frais de recherche de documents		45,00
FRAIS DE DOSSIER		En Euro
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques		41,00
• Frais par saisie administrative à tiers détenteur		8,33% du montant de la saisie administrative à tiers détenteur maximum 83,33
• Frais par saisie-attribution		132,50

L'ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE

ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE		En Euro	H.T.
<ul style="list-style-type: none"> Étoile PEI et Étoile PERCOI une offre « clé en mains » particulièrement adaptée aux sociétés de moins de 10 salariés 	Consultez votre Conseiller		
<ul style="list-style-type: none"> PEE et PERCO une offre sur-mesure avec un large choix de prestations (participation, intéressement, calcul d'abondement) 			
<ul style="list-style-type: none"> Antarius Plan d'Épargne Retraite Entreprises (Article 83) un contrat de retraite collectif pour compléter votre dispositif 			
<ul style="list-style-type: none"> Antarius IFC 2 un contrat dédié au financement des Indemnités de Fin de Carrière⁽²⁸⁾ 			

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE		En Euro
<ul style="list-style-type: none"> Antarius Compétence Clé Tarif personnalisé en fonction de l'âge de l'assuré, du capital garanti et de l'option choisie 		
<ul style="list-style-type: none"> • accident 	à partir de 4,01 par mois	
<ul style="list-style-type: none"> • accident avec indemnités journalières 	à partir de 5,18 par mois	
<ul style="list-style-type: none"> • accident et maladie 	à partir de 5,61 par mois	
<ul style="list-style-type: none"> • accident et maladie avec indemnités journalières 	à partir de 10,41 par mois	
<ul style="list-style-type: none"> Complémentaire santé collective⁽²⁹⁾ 	Consultez votre Conseiller	

LES NUMÉROS UTILES

ASSISTANCE CLIENTÈLE	
<p>Pour toute question d'ordre technique, contactez les numéros suivants</p>	
<ul style="list-style-type: none"> INTERNET 	<p>0 892 892 110 Service 0,40 € / min + prix appel</p> <p>du lundi au vendredi de 8h00 à 21h00 et le samedi de 9h00 à 17h00</p>
<ul style="list-style-type: none"> NORTRANS 	<p>0 825 005 454 Service 0,18 € / min + prix appel</p> <p>du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00</p>
<ul style="list-style-type: none"> ESP@CE FLUX 	<p>0 820 571 515 Service 0,18 € / min + prix appel</p> <p>du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00</p>
<ul style="list-style-type: none"> MONETIA 	<p>Contactez le numéro d'assistance indiqué sur le terminal de paiement.</p> <p>du lundi au vendredi de 8h15 à 20h00⁽³⁰⁾</p>
<ul style="list-style-type: none"> CLIC&PAY 	<p>0 811 908 204 Service 0,06 € / min + prix appel</p> <p>du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00</p>
<ul style="list-style-type: none"> ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE 	<p>PEE/PERCO 02 28 22 17 07 cdn-me2@s2e-net.com</p> <p>PEI/PERCOI 09 69 36 86 19 cdn-pe@s2e-net.com</p>
SITES INTERNET	
<ul style="list-style-type: none"> TRANSACTIONNEL 	<p>www.banque-rhone-alpes.fr et application mobile Entreprises</p>
<ul style="list-style-type: none"> NOTRE OFFRE DE PLACEMENTS FINANCIERS 	<p>www.banque-rhone-alpes.fr/opc/home-ent/</p>
<ul style="list-style-type: none"> REMISES TRANSMISES VIA NORTRANS 	<p>www.etoile-validation.fr</p>
<ul style="list-style-type: none"> CLIC&PAY 	<p>clicandpay.groupecdn.fr</p>
<ul style="list-style-type: none"> ÉPARGNE SALARIALE 	<p>www.pee.credit-du-nord.fr</p>
<ul style="list-style-type: none"> SERVICE CRÉDOC INTERNET 	<p>disponible à partir du Module « Gestion de Comptes » de notre service Internet</p>
<ul style="list-style-type: none"> IMPORT EXPORT 	<p>www.objectif-import-export.fr</p>

- (1) Ces frais correspondent aux frais engagés pour la gestion administrative du compte.
- (2) Hors comptes d'épargne réglementés. Le montant total des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €. Pour le compte de titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif au sens de l'article L 312-19 du Code monétaire et financier.
- (3) Selon les tarifs de La Poste au 01/01/2019. En France : 0,88 EUR TTC en tarif lent et 1,05 EUR TTC en tarif rapide jusqu'à 20 gr.
- (4) Zone SEPA : Union Européenne, Monaco, Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Saint-Marin, les îles de Jersey, Guernesey, Man, la principauté d'Andorre et la cité du Vatican. Toutefois, les virements SEPA à destination ou reçus de Saint-Marin, de la Suisse, des îles de Jersey, Guernesey et de Man, de la principauté d'Andorre ou de la cité du Vatican, pays ne faisant pas partie de l'Espace Economique Européen (EEE), sont soumis à la tarification des virements non SEPA.
- (5) Le virement SEPA instantané est un virement SEPA disponible sans interruption 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et tous les jours de l'année. Le crédit du compte du bénéficiaire est effectué instantanément, avec réutilisation des fonds possible immédiatement.
- (6) Le virement SEPA « ordinaire » est réglé à la banque du bénéficiaire avec un délai d'un jour ouvrable à compter du débit en compte du donneur d'ordre.
- (7) Non disponible avec l'option transfert de fichiers du service Internet Entreprise.
- (8) Le virement SEPA « urgent » est réglé à la banque du bénéficiaire le jour du débit en compte du donneur d'ordre.
- (9) ICS : Identifiant Créancier SEPA.
- (10) Hors frais d'installation sur site (150 EUR HT).
- (11) Pour les cartes souscrites avant le 01/03/2017.
- (12) Gratuit pour les clients relevant des articles L. 312-1 et D. 312-5 du Code Monétaire et Financier.
- (13) Zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- (14) Lorsque les effets sont pris à l'escompte, ces commissions d'encaissement sont également perçues indépendamment des intérêts dont le minimum forfaitaire est fixé à 8,00 EUR par effet.
- (15) Le service de sécurisation des virements n'est pas disponible avec l'option transfert de fichiers du service Internet Entreprises. La tarification du Service de sécurisation des virements s'applique tant aux virements SEPA émis via la télétransmission qu'aux virements non SEPA émis via la télétransmission, saisis par internet ou transmis sur support papier.
- (16) Aux conditions des opérations import ci-avant, s'ajoutent les commissions et frais :
 - une éventuelle commission de change
 - une commission en cas d'impayés
 - une commission de dossier de 11,00 EUR + frais annexes (frais de relance sur avis de sort, frais de correspondants, frais de transmission...)
 - nos frais de transmission (port...).
- (17) Option par laquelle le donneur d'ordre prend tous les frais à sa charge dans le cas d'un virement non SEPA, effectué en dehors de la zone EEE.
- (18) Support papier ou télétransmission, sans change si en devises.
- (19) Aux conditions des opérations export ci-avant s'ajoutent :
 - une commission de dossier de 11,00 EUR + frais annexes (à l'exception des virements SEPA)
 - une éventuelle commission de change.
- (20) Jour ouvrable en France ou dans le pays de la devise de transaction.
- (21) Les commissions peuvent être, le cas échéant, majorées des frais inhérents aux taxes sur les transactions financières en vigueur.
- (22) Ces tarifs s'appliquent en sus des frais de courtage habituels.
- (23) Le taux est fixe quelle que soit la durée de l'avance de trésorerie. Il peut être révisé à tout moment en fonction des conditions de marché.
- (24) Uniquement réalisable auprès de votre agence.
- (25) Des taxes sur les transactions financières s'appliquent sur certaines acquisitions d'actions ou de titres de capital assimilés de sociétés en fonction de leur nationalité et de leur capitalisation boursière. Pour toute information complémentaire, veuillez vous rapprocher de votre Conseiller.
- (26) Frais calculés sur la contrevaletur en euros de la négociation brute. Ces opérations sont réalisables uniquement en agence.
- (27) Commissions plafonnées à 100 EUR.
- (28) Et sur option des indemnités de licenciement pour les contrats souscrits avant le 01/04/2017.
- (29) Assurance collective obligatoire en matière de remboursements complémentaires de frais de santé bénéficiant aux salariés des entreprises.
- (30) Service 0,18 € / min + prix appel.

NOS SERVICES EN LIGNE POUR UNE BANQUE TOUJOURS PROCHE DE VOUS



Sur Internet

www.banque-rhone-alpes.fr



Sur mobile

Internet mobile : m.banque-rhone-alpes.fr



Sur l'App Store*



Sur Google Play**

* App Store est un service d'Apple Inc.

** Google Play est un service de Google Inc.



Tous les papiers
se recyclent.

Banque Rhône-Alpes





MODIFICATIF N°1

de nos conditions et tarifs « Entreprises et Institutionnels »
en vigueur au 1^{er} janvier 2020

Le présent document complète et modifie nos tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2020. Ces modifications entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2021. À l'exception des modifications apportées ci-après, l'ensemble des tarifs au 1^{er} janvier 2020 est maintenu à des conditions inchangées.

Par conséquent, les tableaux ci-dessous annulent et remplacent ceux figurant en pages 8, 9, 21 de nos conditions et tarifs (les parties modifiées apparaissent en rouge pour une meilleure compréhension) :

EN PAGE 8

Les moyens et opérations de paiement

LES VIREMENTS

Emission d'un virement SEPA		En Euro		
	Support papier	Télé-transmission (Nortrans, transfert de fichiers et Swiftnet)	Internet (saisie en ligne)	
• Facturation par remise	23,00	3,20	GRATUIT	
• Frais par virement SEPA occasionnel				
- ordinaire ⁽⁶⁾	8,00	0,21	0,21	
- confidentiel ordinaire ⁽⁷⁾	-	0,26	-	
- urgent ⁽⁸⁾	14,00	0,45	-	
- confidentiel urgent ⁽⁷⁾	-	0,50	-	
- instantané ⁽⁵⁾	-	-	0,50	
- interne pour un même titulaire		GRATUIT		
- réglementé		12,00		
• Frais par virement SEPA permanent		1,60		
• Frais par virement de trésorerie	27,00	3,30	3,30	
• Avis de correction de domiciliation (CAI) sur virement SEPA émis		1,50		
• Factures acceptées à échéance (FAE)		Consultez votre conseiller		

Les moyens et opérations de paiement (suite)

ENCAISSEMENTS PAR CARTE DE PAIEMENT		En Euro
Le contrat commerçant		
- frais d'adhésion au schéma CB		56,00
- frais de gestion		4,40/mois
- commission par transaction fixée en fonction des critères suivants :		Consultez votre conseiller
• montant de la transaction		
• schéma (CB, Visa, MasterCard)		
• zone géographique (France, UE, hors UE)		
• catégories de cartes (débit, crédit, commercial)		
Planet		
• Pour permettre à vos clients porteurs de cartes de paiement hors zone euro de régler dans la devise de leur pays d'origine		
Solutions d'encaissement en ligne		En Euro H.T.
• Clic&Pay Lite	Solution sécurisée d'encaissement par carte de paiement sans site marchand	
- frais de raccordement		71,70
- abonnement		11,60/mois
• Clic&Pay	Solution complète et sécurisée d'encaissement par carte de paiement sur votre site marchand	
- frais de raccordement		239,00
- abonnement		29,00/mois
• Clic&Pay Corporate	Développement d'une activité e-commerce sur l'Europe et/ou à l'international	
- frais de raccordement		450,00
- abonnement		49,00/mois
Parmi les options disponibles		
- paiement par prélèvement SEPA		Consultez votre Conseiller
- rapprochement bancaire et impayés		Consultez votre Conseiller
• Webaffaires		Consultez votre Conseiller
• Webfactures	Solution d'encaissement par carte de paiement sur un site internet dédié	
- frais de raccordement		84,00
- abonnement		12,00/mois
Solution d'encaissement sur Mobile		
• MonéSmart	Pour encaisser les paiements par carte de paiement en mobilité via une application dédiée et un terminal connecté à votre smartphone	Fin de commercialisation au 31 décembre 2020
Location de matériel monétique (TPE)		En Euro H.T.
Notre offre Monétia inclut la location du Terminal de Paiement Electronique (TPE), la maintenance ainsi que l'assistance téléphonique		
• TPE fixe ADSL ⁽¹⁰⁾		29,00/mois
• TPE portable Bluetooth ADSL ⁽¹⁰⁾		36,00/mois
• TPE mobile GPRS national		55,00/mois
• Option Monetia Plus		10,00/mois
• Service de maintenance sur site		
• Option Suivi des remises	Option disponible uniquement pour certains matériels quel que soit le nombre de matériels souscrits	9,90/mois
Consultez votre conseiller pour plus d'information		

Les placements financiers (suite)

Droits de garde	En Euro	H.T.
• Droits de garde sur compte non géré (calculés sur la valeur du portefeuille titres au 31/12 de l'année précédente) :		
- Commission dégressive appliquée par tranche		
• jusqu'à 2 300 EUR	24,92	
• de 2 301 à 38 000 EUR	0,25 %	
• de 38 001 à 152 000 EUR	0,175 %	
• au-delà de 152 000 EUR	0,10 %	
- À laquelle s'ajoute une commission fixe par ligne de titres en dépôt en France, Belgique ou Pays-Bas ou en dépôt dans les autres pays	4,17	
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :		
Un compte de titres valorisé à 10 000 EUR au 31/12, composé de 10 lignes de titres distinctes dont 5 en dépôt en France, Belgique et Pays-Bas et 5 en dépôt dans les autres pays	85,87	0,86 %
Attention, les coûts ci-dessus correspondent uniquement au service de conservation et d'administration d'instruments financiers et ne comprennent pas les coûts liés aux instruments financiers ou services d'investissement, autres services auxiliaires, frais additionnels ou commissions éventuelles, tels qu'indiqués dans le présent document.		
• Pour les comptes gérés et les fonds dédiés	Consultez votre conseiller	
Valeurs étrangères hors Euroclear		
• Encaissement dividendes et coupons ⁽²⁷⁾	5,00 %	
• Remboursement ⁽²⁷⁾	1,00 %	
À titre d'exemple (en montant et en pourcentage) :		
Encaissement de dividendes pour un montant de 1 000 EUR/10 000 EUR	50,00/100,00	5,00 %/1,00 %
Remboursement de titres pour un montant de 1 000 EUR/10 000 EUR	10,00/100,00	1,00 %/1,00 %

Pour toute précision, nos conseillers restent à votre disposition.

- (5) Le virement SEPA instantané est un virement SEPA disponible sans interruption 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et tous les jours de l'année. Le crédit du compte du bénéficiaire est effectué instantanément, avec réutilisation des fonds possible immédiatement.
- (6) Le virement SEPA « ordinaire » est réglé à la banque du bénéficiaire avec un délai d'un jour ouvrable à compter du débit en compte du donneur d'ordre.
- (7) Non disponible avec l'option transfert de fichiers du service Internet Entreprise.
- (8) Le virement SEPA « urgent » est réglé à la banque du bénéficiaire le jour du débit en compte du donneur d'ordre.
- (10) Hors frais d'installation sur site (150 EUR HT).
- (27) Commissions plafonnées à 100 EUR.

Banque Rhône-Alpes



Banque Rhône-Alpes – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 12 562 800 - SIREN 057 502 270 - RCS Grenoble - N° TVA FR82 057 502 270 - Siège Social : 20 et 22 boulevard Edouard Rey - BP 77 - 38041 Grenoble Cedex 9 - Siège Central : 235 Cours Lafayette - 69451 Lyon Cedex 06 - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 988. – Octobre 2020 – MO – OSDT.